



509

établissements en 2023

0,0% par rapport à 2022
18,6% en 10 ans

4,4% du total
8^e sur 12 GSA



2 801 M€

de chiffre d'affaires en 2023

12,0% par rapport à 2022
129,1% en 10 ans

13,8% du total*
3^e sur 11 GSA

*hors Activités financières et d'assurance



364

employeurs en 2023

1,1% par rapport à 2022
19,3% en 10 ans

5,7% du total
6^e sur 12 GSA



6 645

salariés en 2023

8,4% par rapport à 2022
50,9% en 10 ans

11,4% du total
3^e sur 12 GSA



745 M€

PIB 2022

11,9% par rapport à 2021
95,2% en 10 ans

8,9% du total
4^e sur 12 GSA

Plus de 500 établissements en activité dans la Construction en 2023

La Construction représente 509 établissements actifs à Monaco en 2023, dont plus de 80 % dans les Travaux de construction spécialisés (413 entités) qui interviennent uniquement dans une partie du processus de construction, tels que le gros œuvre de bâtiment, le second œuvre (dont l'installation électrique ou de plomberie) ou les finitions. Les 20 % restants relèvent de la construction d'ouvrages entiers (Construction de bâtiments et Génie civil).

Les entreprises de la Construction sont principalement des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL), à hauteur de 52,3 % contre 30,0 % au global à Monaco.

Le nombre d'établissements de ce grand secteur d'activité (GSA) est identique à l'année précédente après 14 créations d'entreprises (toutes dans les Travaux de construction spécialisés) et 14 radiations définitives.

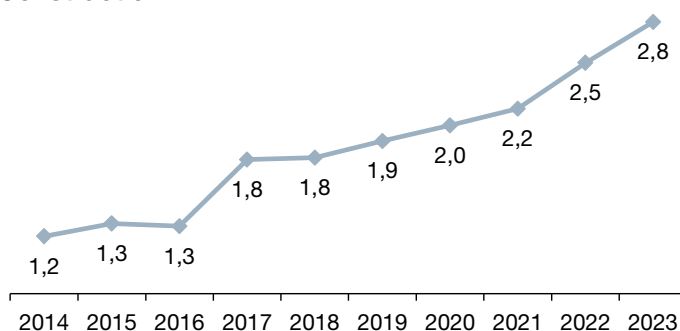
1. Répartition et évolution du nombre d'établissements actifs dans la Construction en 2023

	Étab. actifs	Var 22/23	Poids
Travaux de construction spécialisés	413	0,7%	81,1%
Autres travaux de construction spécialisés	160	-0,6%	31,4%
<i>dont Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment</i>	114	-0,9%	22,4%
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	143	3,6%	28,1%
Travaux de finition	100	-1,0%	19,6%
Démolition et préparation des sites	10	0,0%	2,0%
Construction de bâtiments	83	-2,4%	16,3%
Promotion immobilière	69	-2,8%	13,6%
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	14	0,0%	2,8%
Génie civil	13	-7,1%	2,6%
Total Construction	509	0,0%	100%
Total en Principauté	11 669	2,8%	

Sources : Direction du Développement Économique, IMSEE

Le chiffre d'affaires de la Construction a progressé de 12 %

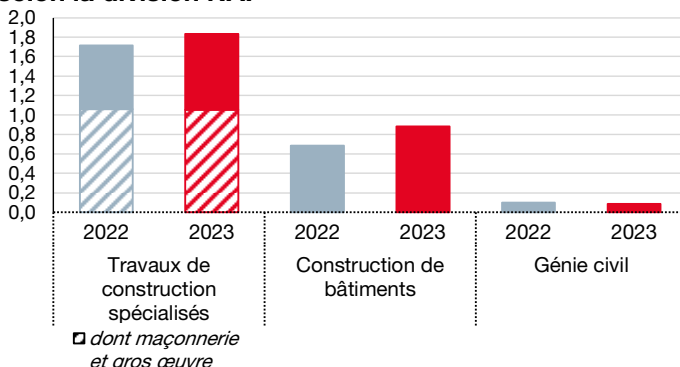
2. Évolution décennale du chiffre d'affaires de la Construction



Unité : milliard d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

3. Évolution du chiffre d'affaires de la Construction selon la division NAF



Unité : milliard d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

En 2023, le chiffre d'affaires de la Construction dépasse les 2,8 milliards d'euros, en hausse de plus de 300 millions d'euros par rapport à 2022 (+12,0 %). Avec une part à 13,8 %, ce secteur reste le troisième contributeur au chiffre d'affaires global de la Principauté (hors Activités financières et d'assurance) derrière le Commerce de gros et les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien.

Alors que le chiffre d'affaires de la Construction a plus que doublé en dix ans, passant de 1,2 Md€ en 2014 à 2,8 Md€ en 2023, celui de l'ensemble des secteurs à Monaco (hors Activités financières et d'assurance) a été multiplié par 1,6.

À l'image du nombre d'entreprises actives, le chiffre d'affaires de la Construction provient majoritairement des Travaux de construction spécialisés : ils en génèrent près des deux-tiers (65,4 % soit 1,8 Md€). Si le résultat de cette division NAF correspond à une augmentation de 6,9 % par rapport à 2022, la variation la plus importante concerne la Construction de bâtiments qui affiche une hausse de 28,6 % en 2023. Le chiffre d'affaires du Génie civil, qui représente 3,1 % du GSA, a quant à lui réduit de 12,6 % sur la période. Au sein des Travaux de construction spécialisés, les Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment se maintiennent à un niveau élevé autour du milliard d'euros de chiffres d'affaires.

Plus de 500 salariés supplémentaires (hors intérimaires) dans la Construction en 2023

4. Répartition et évolution du nombre de salariés dans la Construction en 2023

	Salariés	Var 22/23*	Poids
Travaux de construction spécialisés	4 969	-10,9%	74,8%
Autres travaux de construction spécialisés	1 956	-34,9%	29,4%
<i>dont Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment</i>	1 485	-42,0%	22,3%
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	1 872	11,0%	28,2%
Travaux de finition	1 008	36,9%	15,2%
Démolition et préparation des sites	134	-9,2%	2,0%
Construction de bâtiments	1 499	277,0%	22,6%
Promotion immobilière	60	-3,8%	0,9%
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	1 438	329,5%	21,6%
Génie civil	178	10,5%	2,7%
Total Construction	6 645	8,4%	100%
Total en Principauté	58 326	5,1%	

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Forte de ses 6 645 salariés à fin 2023 hors intérim, la Construction représente le troisième employeur en Principauté. Il compte 512 salariés de plus que l'année précédente, correspondant à une hausse de 8,4 %, plus dynamique que celle de l'emploi privé au global (+5,1 %).

Les trois quarts de la main d'œuvre du GSA (74,8 %) relèvent des Travaux de construction spécialisés tandis que la Construction de bâtiments concentre 22,6 % des effectifs. Les moins de 3 % restants correspondent au salariés du Génie civil.

Le nombre d'employeurs dans la Construction s'élève à 364 à la fin de l'année 2023 (+4 entités sur un an), représentant toujours 5,7 % du total en Principauté.

* Les importantes variations du nombre de salariés constatées au niveau de la division ou du groupe NAF résultent d'une régularisation du code d'activité de certaines entreprises de la Construction en 2023.

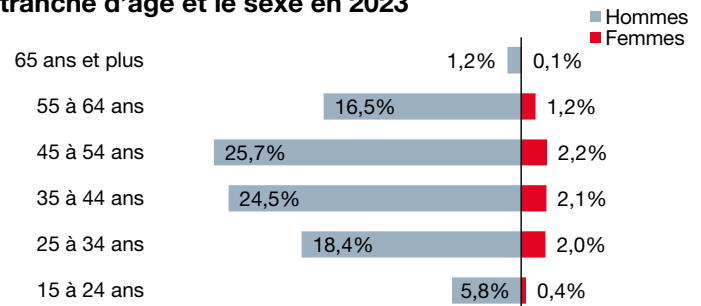
Le secteur avec la plus grande proportion d'hommes et de résidents italiens parmi ses salariés

6 115 hommes et 530 femmes composent la population salariée permanente de la Construction en 2023, qui reste le GSA le plus masculin à hauteur de 92,0 %. La majorité des salariés de ce secteur ont entre 35 et 54 ans et la moyenne d'âge y est légèrement plus élevée qu'au global (43 ans contre 42,4 ans).

Si les salariés de nationalité française restent les plus nombreux dans la Construction, ils représentent un peu moins de la moitié de la main d'œuvre du GSA en 2023 (49,4 %). Ils sont suivis des Italiens et des Portugais, présents dans les mêmes proportions (autour de 18,5 % de l'effectif). Une vingtaine de Monégasques sont salariés dans la Construction.

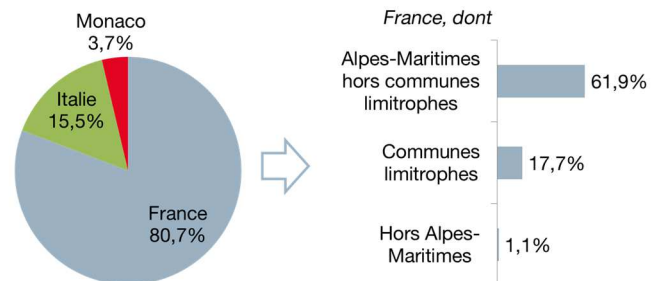
Moins de 4 % des travailleurs de ce secteur résident à Monaco en 2023, ce qui est la plus basse proportion observée parmi l'ensemble des GSA. Par ailleurs, la Construction possède aussi la plus large part de salariés habitant en Italie avec 15,5 %. Il compte ainsi le deuxième plus grand nombre de résidents italiens en valeur (1 019 salariés) derrière les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien.

5. Répartition des salariés de la Construction selon la tranche d'âge et le sexe en 2023



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

6. Répartition des salariés de la Construction selon la zone de résidence en 2023



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSFF

La Construction a concentré près de 50 % des missions d'intérim effectuées en 2023

7. Indicateurs de l'intérim pour les entreprises utilisatrices relevant de la Construction en 2023

	Nombre	Poids dans l'intérim en Principauté
Intérimaires	7 971	57,0%
Missions	24 571	48,1%
Journées	2 319 087	65,6%

Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

Les entreprises de la Construction sont celles qui ont le plus recours au travail temporaire. Quasiment les deux tiers (65,6 %) du total des jours travaillés en intérim sur l'ensemble de l'année 2023 ont été effectués dans ce secteur, principalement dans les Travaux de construction spécialisés. La Construction a généré près de la moitié des missions d'intérim de l'année (48,1 %), mobilisant environ 8 000 intérimaires entre janvier et décembre 2023 (57,0 % de la main d'œuvre).

Le Grand Secteur d'Activité de la Construction comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil (les chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations et le montage de bâtiments préfabriqués). Il comprend également les activités de promotion immobilière dès lors qu'elles réunissent les moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente (voir NAF rév. 2,2008).